



UNIVERSITÉ DE MONCTON CAMPUS DE MONCTON

Le Campus de Moncton sollicite des candidatures pour le poste suivant :

Titulaire d'une Chaire de recherche du Canada (niveau II) : Littératie et francisation en milieux linguistiques minoritaires

L'Université de Moncton, fondée en 1963, est un établissement d'enseignement supérieur de langue française en milieu acadien. Avec ses trois campus situés à Edmundston, à Moncton et à Shippagan, elle offre des programmes d'études universitaires de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat dans plusieurs disciplines. Plus de 4 500 étudiantes et étudiants provenant de partout au Canada et de l'étranger la fréquentent. Pour de plus amples renseignements sur l'Université et ses programmes d'études, vous êtes invités à consulter le site Internet www.umoncton.ca.

Information générale : L'Université de Moncton offre une opportunité pour combler une Chaire de recherche du Canada (<http://www.chaires.gc.ca>) de niveau II dans le domaine de la littératie et la francisation. Il s'agit d'un poste de 5 ans (renouvelable) au rang d'adjoint ou d'agrégé. Ce poste est rattaché au Département d'enseignement primaire et de psychopédagogie de la Faculté des sciences de l'éducation. Pour de plus amples informations sur l'Université, la Faculté des sciences de l'éducation, le Département d'enseignement au primaire et de psychopédagogie, vous êtes invitées ou invités à consulter le site web au www.umoncton.ca.

Fonctions : Dans le cadre de ses fonctions universitaires d'enseignement, de recherche et de services à la collectivité, la personne qui occupera ce poste sera appelée à guider un programme de recherche autour de la thématique ciblée. La Chaire de recherche explorera les problématiques liées à la littératie et à la francisation propres à l'éducation en milieu minoritaire et acadien. Il est indéniable que l'école doit préparer adéquatement les élèves aux défis du XXI^e siècle en mettant l'accent sur des compétences de haut niveau en littératie. Or, il semble que, selon des résultats obtenus aux enquêtes internationales (PISA, 2012; OCDE, 2012), les Canadiens en général tirent bien leur épingle du jeu en littératie en obtenant des scores se situant dans la moyenne et même au-dessus de la moyenne parmi les 24 pays participant à l'enquête. Cependant, en examinant les résultats selon la langue, les francophones du Nouveau-

Brunswick obtiennent des résultats inférieurs à leurs homologues anglophones en lecture. Cet écart est significatif et il s'observe dans d'autres provinces canadiennes où les francophones en milieu minoritaire obtiennent de moins bons résultats que leurs pairs anglophones. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces écarts entre les élèves des systèmes éducatifs minoritaire et majoritaire. Mentionnons, entre autres, que, parmi les élèves ayants droit à l'éducation de langue française selon l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, un nombre de plus en plus élevé grandissent dans les familles exogames; ces enfants ont donc souvent moins de contacts avec le français, ce qui occasionne une hétérogénéité en termes de connaissance du français ou de la littérature. S'ajoute à ce contexte les immigrants qui choisissent l'école francophone. Certains d'entre eux sont de langue maternelle française, mais ont des compétences variées en littérature; d'autres ne parlent ni l'anglais ni le français.

De ce fait, la chaire de recherche en littérature et francisation en milieux linguistiques minoritaires pourra aborder divers domaines complémentaires tels que : la francisation, la littérature, l'éveil à l'écrit en petite enfance et l'intervention précoce, l'éducation à la citoyenneté et le développement de la pensée critique, la didactique, les technologies de l'information pour le développement en littérature et francisation, la collaboration famille-école-communauté, le leadership en littérature et francisation, l'intervention ciblée auprès d'élèves ayant des troubles d'apprentissage.

La personne retenue pour le poste aura aussi une responsabilité d'enseignement dans les disciplines en lien avec ses domaines de spécialisation. La tâche professorale comprendra également l'encadrement d'étudiantes et d'étudiants aux cycles supérieurs dans le cadre de leurs travaux de mémoire et de thèse ainsi que les services à la collectivité.

Formation : Les candidates et candidats possèdent le doctorat en éducation (ou domaine connexe) depuis moins de 10 ans, conformément aux critères pour les Chaires de recherche du Canada, niveau II. Les candidates et candidats doivent également posséder un excellent dossier de recherche selon leur étape de carrière et démontrer le potentiel d'être un leader à l'échelle nationale et internationale littérature ou en francisation. Une expérience en enseignement dans un système scolaire public ou une connaissance pertinente d'un système scolaire public serait un atout. Enfin, la maîtrise de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit, est essentielle.

Entrée en fonction et traitement : Le 1^{er} juillet 2018. Le traitement annuel est établi selon la formation et l'expérience. Les critères servant à établir le rang professoral et le traitement annuel sont régis par la convention collective.

Fermeture du concours : Le 1^e mai 2017 Les personnes qui souhaitent postuler sont priées de faire parvenir un dossier complet incluant : un curriculum vitae détaillé, une copie des diplômes obtenus, tout document pertinent permettant d'évaluer les compétences en enseignement et le potentiel en recherche, et, aux fins de référence, les noms et les coordonnées de trois personnes. Faire parvenir le tout à : **Madame Marianne Cormier, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Moncton, Moncton NB E1A 3E9; Téléphone : (506) 858-4400; Télécopieur : (506) 858-4317; courriel : fed@umoncton.ca**

L'Université de Moncton souscrit à l'équité en matière d'emploi et encourage les candidatures de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences relatives à l'immigration, ce concours s'adresse en priorité aux citoyennes et citoyens canadiens ainsi qu'aux personnes ayant obtenu le droit d'établissement au Canada.